

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 14 Mars 1882

Aujourd'hui mardi 14 mars, à huit heures du soir, à l'occasion de l'arrivée de S. A. S. le Prince Héritaire, il y aura, au Palais, réception de MM. les Membres du Corps Consulaire, des Fonctionnaires et Officiers, ainsi que des hommes et dames présentés.

Cet avis servira d'invitation.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire, accompagné de M. le comte de Lamotte, chambellan, et S. A. S. le Prince Louis, accompagné de son gouverneur, M. le baron de Decken, sont arrivés à Monaco jeudi dernier.

La Société Philharmonique a donné dimanche soir à S. A. S. le Prince Héritaire, à l'occasion de son retour à Monaco, une sérénade qui a attiré sur la place du Palais une foule nombreuse.

S. A. S. le Prince Héritaire et S. A. S. le Prince Louis, sont restés, pendant toute la durée de la sérénade, à l'une des fenêtres de la grande galerie des Glaces, applaudissant les musiciens après chaque morceau.

La marche nationale a été suivie des cris : Vive le Prince !

Par suite de la retraite des dames, donnée par M. le chanoine Cherrier, dans la semaine du quatrième dimanche du Carême, le tirage de la loterie des Dames de Saint-Maur est renvoyée à la semaine suivante.

Nous indiquerons le jour et l'heure dans notre prochain numéro.

Les hommes de caractère sont la conscience de la société à laquelle ils appartiennent.

EMERSON.

Nous avons dit que M. le chanoine Cherrier réunissait autour de lui, à chacun de ses sermons, un auditoire nombreux et empressé; ceux de nos lecteurs qui n'ont point encore eu la possibilité d'entendre l'éloquent prédicateur, s'expliqueront facilement le succès qu'il obtient quand nous aurons dit qu'au charme de la parole il joint un choix de

sujets tranchant heureusement par les idées et la forme sur les sermons ordinaires.

C'est ainsi que vendredi dernier, à Sainte-Dévote, M. le chanoine Cherrier a développé ce qu'il fallait entendre par le caractère.

Quel sujet vaste et intéressant! Où sont aujourd'hui, à notre époque dissolue, les hommes de caractère? On ne les trouve que dans les rangs des vrais chrétiens, et ceux-ci sont rares.

La religion seule peut former des grands caractères par la fixité dans l'esprit qui donne le jugement sain et droit, et par l'élévation des sentiments qui donne le courage, l'honneur, l'amour du beau en toutes choses, et la pratique des vertus.

L'homme, s'il ne peut s'élever au-dessus de lui-même, est une triste chose! C'est par le caractère qu'il se rapproche du Créateur. Le caractère représente donc la nature humaine dans toute sa grandeur. Les hommes d'une véritable supériorité, soit par leur intégrité, l'élévation de leurs principes ou la droiture de leurs intentions, imposent à la foule un hommage spontané. Il est naturel de croire à de tels hommes et de les imiter.

Si le génie commande l'admiration, le caractère assure le respect. Le premier est une puissance du cerveau, le second vient du cœur, et dans la carrière de la vie, c'est le cœur qui gouverne.

Les grands hommes sont des êtres exceptionnels, et la grandeur est elle-même relative. Les hommes ont dans la vie une sphère si limitée que bien peu ont l'occasion de s'élever au génie. Mais chacun peut — et c'est un devoir pour le chrétien — jouer son rôle honnêtement et honorablement par le meilleur emploi de ses facultés.

Tout simple qu'il paraisse, l'accomplissement du devoir représente le plus haut idéal de la vie et du caractère. Si le devoir s'applique en général aux affaires et aux hommes de la vie ordinaire, c'est aussi le point d'appui des caractères les plus élevés. On peut n'avoir ni argent, ni biens, ni science, ni pouvoir, mais il faut être ferme de cœur et riche d'esprit honnête, fidèle et soumis. Quiconque s'efforce de remplir son devoir avec conscience atteint le but pour lequel il a été créé, il pose en lui-même les principes d'un caractère viril et sert de modèle à ceux qui l'approchent. On peut dire de celui-là qu'il ne possède au monde que son caractère et qu'il s'y tient cependant aussi haut qu'un roi couronné.

Nous ne pouvons qu'esquisser le thème développé par M. le chanoine Cherrier et nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de le suivre

dans ses déductions; la justesse du raisonnement, l'abondance des anecdotes qu'il sème dans son discours rendent très intéressantes les conférences de l'éloquent prédicateur. Ajoutons qu'il se prodigue avec un dévouement dont les fidèles lui sont reconnaissants.

M^{re} l'Evêque, qui ne manque pas une seule des prédications de M. le chanoine Cherrier, assistait au sermon de vendredi. Sa Grandeur était accompagnée de M. le Curé de la Cathédrale, de son secrétaire, et de plusieurs membres du clergé de la Principauté.

Les indispositions que nous avons signalées dans notre dernier numéro ont continué cette semaine, interrompant le cours des représentations lyriques annoncées.

Jeudi pourtant, on espérait pouvoir redonner la Favorite, mais le départ de M. Gayarre et le refus de M. Nouvelli de chanter le rôle de Fernand, ont fait remplacer le spectacle par un grand concert. Personne n'y a perdu. M. Faure et M^{me} Scalchi ont obtenu dans cette soirée le succès le plus enthousiaste que puissent désirer des artistes.

Le duo d'I Pescatori, de Manzocchi, morceau d'une facture gracieuse, par M. Faure et M^{me} Scalchi, a été bissé aux applaudissements d'une foule ravie. M. Faure, rappelé après l'Alleluia d'amour, a chanté les Myrtes; M^{me} Scalchi a fait entendre le brindisi de Lucrezia Borgia, non porté au programme, après l'air d'Arsace de Semiramis.

M. Ponsard, qui n'avait eu qu'un demi-succès dans l'air des Vêpres Siciliennes, a reconquis les suffrages du public par la façon supérieure avec laquelle il a chanté la cavatine de la Juive.

En somme, soirée charmante pour tout le monde. Samedi, nouveau contre-temps. M^{me} Scalchi, souffrante, n'a pu donner son concours à la représentation d'Hamlet qui a été remise.

Puisque nous parlons du théâtre, répondons à une plainte que nous avons entendu formuler plusieurs fois. Beaucoup déplorent les coupures que subissent sur notre scène les œuvres des maîtres. C'est pourtant une nécessité qui trouve son excuse dans l'exiguïté de notre scène, les difficultés du recrutement des choristes à cette époque de l'année et l'heure du départ des trains.

Ces raisons n'existent pas partout, et cependant, presque dans chaque théâtre, on taille, on rogne les partitions sans que le public songe à s'en plaindre.

Voici à ce propos un fait vraiment comique rapporté récemment par le journal *l'Italie* :

« Malgré les protestations de plusieurs des membres de la commission théâtrale, on a donné, au théâtre Apollo de Rome, *la Juive*, avec un personnage en moins ! On avait annoncé que l'on supprimerait quelques passages afin d'abrèger le spectacle, mais, à la représentation, le public s'est aperçu que, pour raison d'économie, on avait supprimé le rôle tout entier de la princesse Eudoxie ! Il paraît que M^{lle} Prévost ayant terminé son engagement, la direction n'avait pu se mettre d'accord avec elle pour lui en faire signer un nouveau. Mais le syndic a fait acte d'autorité, et la princesse Eudoxie reparaitra sur la scène. Comme compensation, on a donné aux abonnés la nouvelle officielle de l'engagement du ténor Gyarre pour les représentations du *Duca d'Alba*. »

Nous n'en sommes pas encore là à Monte Carlo !

Hier soir M. Faure a remporté un nouveau triomphe dans le rôle d'Hamlet, qu'il a créé et qu'il interprète en chanteur et tragédien accompli. M^{me} Albani et M^{me} Scalchi ont été chaleureusement applaudies, la première dans le rôle d'Ophélie, la seconde dans celui de la Reine.

Grand succès également pour l'orchestre et la mise en scène. Une ovation des plus sympathiques a été faite, après l'ouverture, à M. Accursi à qui les artistes ont offert une couronne. La salle entière s'est associée à la manifestation.

S. A. S. le Prince Héritaire, dans la loge princière, assistait à cette brillante représentation.

Parmi les spectateurs nous avons remarqué :

M^{me} la princesse Soutzo, la comtesse Branicka, la baronne de Poilly, la comtesse du Chastel, la comtesse Vigier, la duchesse de Caylus, M^{me} de Chambrun, le général et la vicomtesse Carrey de Bellemarre, comte Garin de Coconato, M. et M^{me} Pollonnais, M^{me} Germain, comte et comtesse d'Aspremont, les amiraux Krantz et Martin, le baron Jules de Lesseps, docteur Halbron, M. de Clercq, M. et M^{me} Borriglione, M. Raphaël Bischoffsheim, député, Charles Monselet, Blanchet, ancien préfet, Emile Bayard, peintre, Asseline, M. de Salandrouze, Charles Garnier, le baron de Nervo, etc., etc.

Nous reviendrons sur l'interprétation de l'opéra que nous analyserons comme il le mérite dans notre prochain numéro.

Demain mercredi, dernière représentation, *Hamlet*.

Le 10 mars, l'escadre de la Méditerranée a évolué en vue de Monaco.

De nombreux curieux observaient, sur les terrasses du Casino et la promenade Saint-Martin, le mouvement des vaisseaux.

L'escadre a pris samedi son mouillage en rade de Villefranche.

Nous extrayons du programme des Régates de Nice les listes des bâtiments qui prendront part aux concours, le jeudi 16 mars, dans les courses entre Monaco et Nice :

Le départ pour les voiliers est fixé à Nice, en face le château Smith, à 10 heures du matin, et, pour les vapeurs, au même endroit, à midi.

VAPEUR
Prix de Monte Carlo
(Grande série)

1. *Heather-Bell*, 300 t., à M. Robertson, Londres.
2. *Santa Cecilia*, 300 t., à lord Pagett, Londres.
3. *Candace*, 420 t., à M. Lyssaght, Bristol.
4. *Meteor*, 200 t., à M. Langworthy, Londres.
5. *Franciska*, 215 t., à M. Wylie, Glasgow.
6. *Sunbeam*, 600 t., à M. Brassey, Cowes.

7. *Cérés*, 123 t., à M. le marquis Ginori-Lischi, Gènes.
8. *Black-Swan*, 108 t., à M. de Neville, Londres.
9. *Queen-Mary*, 253 t., à M. Mackie, Londres.
10. *Sea-King*, 269 t., à M. X..., de Naples.
11. *Caliban*, 150 t., à M. Douthern, Marseille.
12. *Lancer*, 167 t., à M. X..., Londres.
13. *Feu-Follet*, à M. Fabre, Marseille.

(Petite série)

1. *Rosalie*, 12 t., à M^{me} Rosalie (Léon), Brest.
2. *Miranda*, 25 t., à lord Pagett (Clarence), Londres.

VOILE

Prix de Monaco

Entre les bateaux du *Grand Prix de Nice*, couru le premier jour (voiliers). Course d'ensemble.

- Sirius*, chebec, 100 t., à S. M. le roi de Portugal, Lisbonne.
Aline, schooner, 216 t., à lord Beresford, anglais.
Thais, topsail-schooner, 200 t., à M. Brodwood, Londres.
Gertrude, yawl, 80 t., à M. le lieutenant Henn, Londres.
Antilope, yawl, 54 t., à M. Bapaume, Havre.
Carmen, yawl, 65 t., à M. le comte Manara, Gènes, R. Y. C. I.
Veronica, yawl, 88 t., à M. Streggt, Londres.
Bayard, schooner, 70 t., à M. le comte d'Amrémont, Havre.
Corsara, yawl, 80 t., à M. le capitaine d'Albertis, Gènes.
Eva, schooner, 130 t., Bayot.
Yadda, 65 t., à M. Edmond Blanc, qui prend également part aux régates, est arrivé hier à Monaco, venant de Gènes.

La compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée porte à la connaissance du public qu'à l'occasion des RÉGATES qui doivent avoir lieu à Nice, les 15, 16 et 17 du courant, elle mettra en circulation les trains spéciaux dont la marche est indiquée ci-après :

Le jeudi 16 mars.

Menton, départ, 11 h. 40 matin; Cabbé-Roquebrune, 11 h. 49; Monte Carlo, 11 h. 58; Monaco, 12 h. 12 soir; La Turbie, 12 h. 19; Eza, 12 h. 27; Beaulieu, 12 h. 40; Villefranche-sur-Mer, 12 h. 51; contrôle, 1 h.; Nice, arrivée, 1 h. 02.

Le jeudi 16 et le vendredi 17 mars

Nice, départ, minuit; Villefranche-sur-Mer, 12 h. 10 matin; Beaulieu, 12 h. 16; Eze, 12 h. 24; La Turbie, 12 h. 32; Monaco, 12 h. 40; Monte Carlo, 12 h. 48; Cabbé-Roquebrune, 12 h. 57; Menton, arrivée, 1 h. 05.

Les promenades en mer deviennent de plus en plus à la mode. Le jeudi 9, le petit vapeur *Vent-Debout*, de Nice, a amené 50 passagers à Monaco; ce bâtiment vient désormais, quand le temps le permet, tous les deux jours dans la Principauté.

Le 7 le vapeur *la Ville-de-Cannes*, avait amené 31 voyageurs; le 9, il en a débarqué 29.

TIR AUX PIGEONS

Dimanche 5 Mars 1882.

DEUXIÈME CONCOURS DU TIR AU SANGLIER

POULE D'ESSAI: 5 balles à la carabine.

- 1^{er}, M. le baron Snoy.
- 2^e, M. Faure.

PRIX DE MARS: 10 balles au fusil de chasse.

- 1^{er}, M. Blondin.
- 2^e, M. le vicomte de Quélen.

Lundi 6 Mars 1882.

Les tireurs se maintiennent nombreux pour le concours du prix de clôture. Les tirs sont très animés. Plusieurs poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Guidicini, de Quélen, Baschierri, Barclay, Saint-Trivier, le comte du Chastel et Jalabert. Des matches ont été gagnés par MM. Brewis, Jervoise et Barclay.

Mercredi 8 et Jeudi 9 Mars 1882.

GRAND PRIX DE CLOTURE

Un Objet d'Art et 5,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 1,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 6 pigeons à 25 mètres; le

second jour, 6 pigeons à 26 mètres. Le gagnant d'un premier prix (Concours Internationaux de Monaco, janvier 1882) reculera de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

La première journée du prix de clôture, mercredi 8 mars, a réuni 33 tireurs, 7 de plus que l'année dernière.

MM. Brewis, Cholmondeley-Pennell et Hopwood ont tué 6 pigeons sur 6. MM. Roberts, Jervoise, le comte du Chastel, Barclay, Guidicini, le vicomte de Quélen, le baron de Saint-Trivier, le comte de Châteaubriand, le comte de Robiano, White, Day, Martin, Warocqué, Yardley, 5 sur 6.

Le gagnant du Grand Prix en 1879, M. Hopwood, vient de remporter une nouvelle victoire en gagnant le prix de Clôture: une coupe en argent de Froment-Meurice et 4.820 francs, 12 pigeons sur 12.

Deuxième: M. Cholmondeley-Pennell, 12 sur 13 (1,825 francs).

Troisième: M. le vicomte de Quélen, 16 sur 17 (1,165 francs).

Quatrième: M. Roberts, 15 sur 17 (495 francs).

Le prix d'adresse, réservé au tireur ayant tué le plus grand nombre de pigeons depuis l'ouverture du concours, a été décerné à M. le baron de Saint-Trivier, distançant de 40 pigeons M. Guidicini.

Pour donner une idée de l'importance que prennent les tirs, il suffit de dire que les sommes gagnées en prix et en poules, depuis le 15 décembre dernier, s'élèvent à 212,075 francs.

En somme, grand et incontestable succès.

A la demande des tireurs, la saison sportive sera prolongée jusqu'au 31 mars. Poules les lundis et vendredis. Les autres jours seront réservés pour les tirs au pistolet, à la carabine et au sanglier. L'affluence qu'attirent ces exercices leur donne une véritable importance, et l'administration n'a qu'à se féliciter du succès obtenu par cette innovation.

Vendredi 10 Mars 1882.

TROISIÈME CONCOURS DU TIR AU SANGLIER

Beaucoup de monde.

Poule d'essai. — M. Carter.

PRIX D'ADRESSE: 5 balles à la carabine.

1^{er}, M. de Hemptine.

2^e, M. Laurenti.

PRIX DE L'ESTEREL: 10 balles au fusil de chasse, au doublé.

1^{er}, M. Carter.

2^e, M. Sohler.

3^e, M. Laurenti.

Mercredi, quatrième concours et premier concours au pistolet.

CHRONIQUE DU LITTORAL

RÉGATES INTERNATIONALES DE NICE

DEUXIÈME JOURNÉE

Jeudi de la Mi-Carême 16 mars

LA VAPEUR (15,000 fr.)

(Règlement du Cercle de la Voile de Paris)

Prix de Monte Carlo

GRANDE SÉRIE

Steam-Yachts de 30 tonneaux et au-dessus
(Tonnage de douane. — Register tonnage)

Quatre prix de 5,000, 2,500, 1,250 et 625 francs, plus 1,000 francs offerts par le *Yacht-Club de France* au 1^{er} Steam-Yacht. — Parcours: 50 milles; deux fois le voyage de Nice à Monaco, aller et retour.

PETITE SÉRIE

1^o Yachts au-dessous de 30 tonneaux
(Tonnage de douane. — Register tonnage.)

Quatre prix de 2,000, 1,000, 500 et 250 fr. — Parcours: 25 milles; de Nice à Monaco, aller et retour.

2^o STEAM-LAUNCH

Quatre prix de 400, 300, 200 et 100 francs. — Parcours: 10 milles.

LA VOILE

(Règlement du Yacht-Club de France)

Prix de Monaco (course d'ensemble)

GRANDE SÉRIE

Yachts de 30 tonneaux et au-dessus

Quatre prix de 4,000, 2,000, 1,000 et 500 francs.

Les Yawls compteront pour les 3/4, et les Schooners pour les 2/3 de leur tonnage réel.

PETITE SÉRIE

Yachts au-dessous de 30 tonneaux

Quatre prix de 2,000, 1,000, 500 et 250 francs. — Parcours : 25 milles, de Nice à Monaco aller et retour.

RÉGATES MINIATURES (course de modèles)

1° — LA VOILE

1^{re} série : au-dessous de soixante-deux centimètres.
2^e série : de soixante-deux à quatre-vingt-cinq centimètres.

3^e série : de quatre-vingt-six centimètres à un mètre vingt-cinq centimètres.

Course d'ensemble, les trois séries réunies

Allégeance : 25 secondes par série et 5 secondes par hectomètre

2° — LA VAPEUR (à feu et à ressorts)

A chaque course un 1^{er}, un 2^e et un 3^e prix en argent et des médailles en vermeil, argent et bronze. Il n'est tenu compte ni de la largeur ni du tirant d'eau, et liberté complète est laissée à la voilure. (Gouvernail automatique).

TROISIÈME JOURNÉE

Vendredi 17 Mars 1882

L'AVIRON (15,000 francs).

(Règlement du Rowing-Club de Paris)

Embarcations montées par des gentlemen membres de Cercles nautiques reconnus.

1. — Prix du Cercle de la Méditerranée

EMBARCATIONS à 4 rameurs de pointe et 1 barreur

Trois prix de 3,000, 1,500 et 700 francs.

2. — Prix du Paillon

EMBARCATIONS à 2 rameurs de pointe et 1 barreur

Trois prix de 1,500, 700 et 300 francs.

3. Prix du Chemin de fer

EMBARCATIONS à un rameur de couple sans barreur

Trois prix de 500, 200 et 100 francs.

CANOE (Pagaie) montés par un gentleman

Longueur, 6 m. 50 cent.; largeur, 75 centimètres maximum.

Trois prix de 300, 150 et 75 francs.

MARINE DE GUERRE

Marine française (Escadre de la Méditerranée)

1. — CHALoupES (20 avirons maximum)

Trois prix de 500, 250 et 150 francs.

2. — CANOTS (18 avirons maximum)

Trois prix de 300, 150 et 100 francs.

3. — BALEINIÈRES (7 avirons maximum)

Trois prix de 200, 100 et 50 francs.

MARINES ÉTRANGÈRES

1. — CANOTS (18 avirons maximum)

Trois prix de 200, 150 et 100 francs.

2. — BALEINIÈRES (7 avirons maximum)

Trois prix de 200, 150 et 100 francs.

VOILES DE YACHTS (4 avirons maximum)

Trois prix de 150, 100 et 50 francs.

EMBARCATIONS DE BATIMENTS DE COMMERCE

PORTÉES SUR L'INVENTAIRE

(4 avirons maximum)

Trois prix de 100, 50 et 25 francs.

Nice. — Sous ce titre : « Un voyage audacieux », la *Victoire* de Bordeaux raconte qu'un chirurgien-dentiste, M. Fowler, est parti jeudi dernier de Bordeaux, monté sur ce genre de bateau qu'on appelle un podscaphe, formé de deux pèrissoires accolées l'une à l'autre, dans lequel on est obligé de se tenir debout, les jambes écartées, et où il y a juste la place pour poser les pieds.

M. Fowler veut gagner Nice par l'itinéraire suivant : il doit remonter la Garonne jusqu'à Castets, le canal latéral jusqu'à Toulouse, le canal du Midi jusqu'à Cette ; enfin, dans cette dernière ville, il prendra la mer jusqu'à la baie des Anges.

Dans sa première journée, il a fait 62 kilomètres. De huit heures du matin à deux heures de l'après-midi, il a atteint Castets, point de jonction inférieure du canal latéral à la Garonne. Aux dernières nouvelles, il continuait son voyage et devait approcher de Cette. Mais ce n'est là que la partie la plus facile du trajet, et il lui restera le parcours par mer entre Cette et Nice, autrement périlleux.

M. Fowler est, dit la *Victoire*, un vaillant sportman, qui a déjà fait, dans les mêmes conditions, la traversée de la Manche.

Menton. — On écrit de cette ville :

« La reine d'Angleterre traversera la gare de Marseille jeudi prochain 16 du courant, à 9 heures 55 minutes du matin. Le train n'entrera pas en gare ; il filera directement sur la ligne de Nice.

« La reine déjeunera au buffet des Arcs ; elle arrivera à Menton à 2 heures 45 minutes.

« Des ordres très sévères sont donnés pour qu'aucune personne ne pénètre sur la voie pendant le passage ou le stationnement du train royal.

« Ce dernier sera accompagné, sur tout son parcours, par le sous-chef d'exploitation de la Compagnie. »

Gènes. — La circulation des trains sur la ligne Gènes-Spezia a été suspendue dans la matinée du 2 mars à 8 heures, à la suite d'un éboulement entre les gares de Nervi et de Recco.

On croyait cependant pouvoir rétablir le service dans la journée même.

— *L'Italie* annonce que les compagnies françaises des chemins de fer du Nord et Paris-Lyon-Méditerranée, d'accord avec les chemins de fer anglais, ont proposé à l'administration des chemins de fer de la Haute-Italie d'organiser un train très rapide de Calais à Rome, et que le ministère des travaux publics a autorisé l'administration des chemins de fer de la Haute-Italie à traiter pour l'organisation de ce train international.

— La Compagnie internationale des wagons-lits (sleeping-cars) à l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'établir à Rome, rue Cavour, n° 23, une agence générale pour l'Italie. Cette agence délivre des places pour les wagons-lits de Rome à Paris et pour les gares comprises sur ce parcours.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Au retour de son déplacement de chasse en Angleterre, l'impératrice d'Autriche s'est arrêtée une semaine à Paris pour y voir ses sœurs, la reine Sophie de Naples, la comtesse de Trani et la duchesse d'Alençon. L'auguste voyageuse occupe à l'hôtel Bristol, place Vendôme, l'appartement où elle avait déjà résidé une première fois, et où loge habituellement le prince de Galles. Elle a son service de chevaux de selle installé à Paris et fait chaque jour régulièrement, le matin, une promenade au Bois, puis elle visite les divers points intéressants de la ville, court les magasins ou excursionne aux environs. A 7 heures, elle dine en famille et ne prolonge pas la soirée au delà de 10 heures, ce qui n'empêche pas les journaux de prédire, chaque matin, sa présence à quelque théâtre pour le soir. Bien entendu, l'illustre spectatrice fait défaut, mais le théâtre encaisse un surcroît de recette, et il n'y a que la badauderie parisienne qui ne trouve pas son compte à l'affaire.

Alliée deux fois à la maison d'Orléans par sa sœur Sophie et par son frère Maximilien, gendre de la princesse Clémentine d'Orléans, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, l'impératrice a pour chevaliers servants, à Paris, le duc de Nemours et le duc d'Aumale. Elle a passé avec ses sœurs, à Chantilly, dans le plus strict incognito, une après-midi qui restera un des meilleurs souvenirs de son déplacement. Le château et ses galeries incomparables, les écuries sans rivales des Condé et la forêt avec ses étangs de la reine Blanche et de Mortefontaine, si propices pour la chasse à courre, ont littéralement enthousiasmé la sympathique souveraine. Le duc d'Aumale, en souvenir de sa visite, lui a offert un album contenant la vue de divers points de son domaine.

L'impératrice d'Autriche aura quitté à peine Paris, que la reine d'Angleterre traversera la grand-ville pour se rendre à Menton, où elle résidera trois semaines en compagnie de la princesse Béatrice. Je tiens de source certaine que Monaco aura la visite, une après-midi, de l'auguste touriste. La princesse Béatrice a même l'intention d'assister, un jeudi, au concert classique du casino de Monte Carlo, dont il lui a été dit grand bien, à juste titre. La reine voyage incognito sous le nom de comtesse de Balmoral, et n'échangera, par conséquent, aucune visite officielle.

Le nouveau ballet de l'opéra, *Namouna*, très réussi au point de vue chorégraphique, a échoué à celui de la musique. M. Lalo est un symphoniste distingué, mais pour qui la musique de scène et surtout celle de danse est encore lettre morte. Il aurait grand besoin des leçons et des conseils de M. Leo Delibes, le maestro de *Sylvia* et de la *Source*, ces chefs-d'œuvre de genre.

Grâce à la Sangalli, absolument hors ligne dans le rôle de *Namouna*, le nouveau ballet fournira toutefois très probablement une longue carrière, car le parisien est toujours allé à l'Opéra sans y être, de ses oreilles du moins.

Un homme du monde qui, par son goût ou par sa position, est mêlé au grand mouvement de la capitale, va chercher à l'Opéra l'immense salon où tout le Paris connu passe dans la soirée — et c'est tout. Il entre, monte, tourne, prend le bras d'un passant, livre le sien, fait quelques visites de loges, va inspecter la salle aux couloirs de l'orchestre, à l'entrée de l'amphithéâtre, passe de la loge d'un club dans celle de l'autre, arpente les corridors, se glisse dans une stalle libre par occasion, lorgne çà et là, salue de la main, n'entend pas ce qu'on chante, regarde un pas du ballet, et s'en va finir sa soirée dans un salon, dans un club, ou dans une maison amie.

A l'Opéra, la musique s'exerce dans des conditions mondaines spéciales qui en font seulement un prétexte. Les trois quarts des gens du monde qui fréquentent l'Opéra n'ont jamais entendu le premier acte des grandes partitions qui durent depuis sept heures et demie jusqu'à minuit passé. A sept heures à lieu généralement le dîner : le mondain qui dîne plus tôt sait qu'avant neuf heures il ne trouvera personne à l'Opéra, car, s'il n'y voit passes pairs, pour lui, il n'y a personne. Il n'arrivera donc au théâtre que vers la fin du second acte. De là cette indifférence pour une partition dont il n'a pas entendu le commencement, et dont il n'entendra jamais la fin. Quel que soit l'ouvrage qu'on exécute, pourvu que, de temps à autre, un air bien chanté vienne réveiller son oreille, un pas pittoresque recréer sa vue, il se déclarera satisfait. C'est ce qui explique comment les partitions s'éternissent sur l'affiche de l'Opéra. Plus elles ont été représentées même, plus elles plaisent ; le spectateur alors y est tellement fait que rien ne vient plus le déranger dans le véritable plaisir qu'il demande à l'Opéra.

Le monde des théâtres continue à fournir son contingent au bulletin nécrologique. On a enterré cette semaine M. Brindeau, ancien sociétaire de la Comédie-Française, et qui a attaché son nom à maintes grandes créations du répertoire contemporain.

Né à Paris en 1814, Brindeau avait débuté au théâtre de Belleville, à seize ans.

En 1834, il entra au Vaudeville, où il jouait le rôle de l'abbé de Gondi dans *Un duel sous Richelieu* ; puis, en 1837, il débutait aux Variétés, dans le rôle de Léon de la *Semaine des Amours*. De cette époque date sa réputation. Il créa successivement aux Variétés : *Mathias l'invalidé*, *le Chevalier de Saint-Georges*, *le Chevalier du guet*, etc., etc.

Il quitta, en 1842, les Variétés pour entrer à la Comédie-Française, où il prit les rôles de Menjeaud, de Fleury et de Firmin dans le répertoire classique. Ses créations y furent nombreuses ; citons : *Une chaîne*, *le Mari à la campagne*, *Sullivan*, *la Comédie à Ferney*.

L'entrée de Bressant au Théâtre-Français lui fit quitter cette scène, et il parut alors sur divers théâtres et toujours avec succès. L'année dernière encore, il se faisait vivement applaudir au Gymnase, lors de la reprise du *Mariage d'Olympe*.

C'était un artiste d'excellente tenue, de ton parfait et tout à fait de la grande école.

Il avait marié sa fille à M. Febvre, le sympathique sociétaire de la Comédie-Française, un des artistes de ce temps qui honore le plus sa profession, non seulement par son talent, mais par la distinction de son esprit et de sa personne, un de ceux qui ont droit d'entrée dans les salons de la meilleure compagnie et que reçoit à Marlborough-House le prince de Galles.

Pour finir, une grosse nouvelle : le château de Saint-Cloud va renaître de ses cendres, mais, hélas ! transformée en Palais de Cristal. Le conseil des ministres a approuvé, dans une de ses dernières séances le projet présenté en ce sens par M. Nicole. De palais monarchique, le château de Saint-Cloud va devenir palais international, car là seront réunis tous les produits du monde entier. N'est-ce pas assez logique, du reste, par le temps de démocratie et de souveraineté populaire qui court ?...

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

Etude de M^e AYMARD DONNÈVE, Avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco, sise rue des Briques, n^o 21.

ADJUDICATION

Le 14 Avril 1882 à 10 heures du matin

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-deux, jour de vendredi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble suivant :

DÉSIGNATION.

Un petit corps de maison inachevé, élevé d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, encore sans toiture, sans châssis aux fenêtres ni crépissage aux murs, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, avec une petite parcelle de terrain au midi, de neuf mètres carrés environ, comprise dans un angle droit formé par les murs de façade de ladite maison.

Cette maison et ses dépendances situées à Monaco, au quartier des Moulins-Inférieurs, confrontent :

Au nord, à une ruelle ;

À l'est, à la maison de monsieur Crovetto ;

À l'ouest, à celle de monsieur Martin.

Et au sud, à un terrain appartenant audit Martin, et à la maison de monsieur de Plunkett.

Ce corps de maison, avec ses dépendances, a été saisi à la requête de monsieur Félix Durante, pompier, demeurant à Monaco, élitant domicile à l'effet des présentes, en l'étude de M^e Donnève, avocat à Monaco, rue des Briques, n^o 21, pour avoir paiement de la somme de mille francs en principal, indépendamment des intérêts échus et à échoir et de tous autres dus et frais pour lesquels il est fait toutes réserves, à l'encontre des héritiers Massiotta, ci-après dénommés savoir :

1^o Madame Marie Bianchi, veuve de monsieur Antoine Massiotta, cultivatrice, demeurant à la Turbie, quartier des Moneghetti (France), maison Antoine Crovetto ;

2^o Monsieur Joseph Massiotta, ouvrier, demeurant à Cannes, encore mineur, placé sous la tutelle de sa mère susnommée ;

3^o Monsieur Philippe Massiotta, maçon, demeurant à Nice, rue Gubernatis, n^o 17, brasserie Imberty ;

4^o Monsieur Charles Massiotta, ouvrier, demeurant à Nice, avenue de la Gare ;

5^o Madame Catherine Massiotta, sans profession, épouse de monsieur Jean Bernascone, menuisier, demeurant avec lui à la Turbie, quartier des Moneghetti (France), maison Crovetto ;

Lesdits héritiers sont propriétaires de cet immeuble par suite de l'acquisition qu'en avait faite le sieur Antoine Massiotta, leur père, aujourd'hui décédé, et dont ils sont les seuls et uniques héritiers, aux termes d'un acte reçu par M^e Bellando de Castro, ci-devant notaire, le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-quatorze, dûment enregistré.

La saisie susénoncée a été pratiquée, suivant procès-verbal de M^e Raimon, huissier à Monaco, en date du vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-un, visé le même jour par monsieur le Maire de Monaco, enregistré au bureau de Monaco, le trente décembre, même année, folio 184, case 12, par monsieur le Receveur, et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Monaco, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, volume 1, n^o 11.

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant, de deux mille francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 40 de l'Ordonnance souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi, avocat du poursuivant, à Monaco, le dix mars mil huit cent quatre-vingt-deux,

A. DONNÈVE, avocat.

Enregistré à Monaco le 10 mars 1882, folio 20 verso, case 3. Reçu un franc.

Signé : RAISSEGUIER.

Le public est prévenu que M. Santo Giordano a cédé le fonds de commerce d'épicerie et comestibles qu'il exploitait à Monaco, rue Basse, n^o 19, à M. Jean Autran. Les personnes qui ont des créances sur ce fonds sont priées de s'adresser, dans la quinzaine, au nouvel acquéreur. Passé ce délai, il ne sera plus fait droit à leur demande.

M. le comte Alexandre de Zlotnicki a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances qu'une messe sera célébrée à la cathédrale de Monaco, mercredi 15 mars, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme de sa tante

Madame la Comtesse WALESKA
décédée à Rowno (Russie), le 11 mars.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 12 Mars 1882.

MENTON. cutter, *Virgo-des-Anges*, fr., c. Cosso, sur lest.
NICE. yacht à vap. *Chazalie*, angl., c. Kent, passagers.
CANNES. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sable.
ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id.
ID. ch. à vap. *Ville-de-Cannes*, id., c. Olcese, passagers.
NICE. yacht à vap. *Rosalie*, id., c. Donnou, id.
CANNES. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, sable.
ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fauchon, id.
ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.
ID. b. *St-Pierre*, id., c. Cantoné, id.
ID. ch. à vap. *Ville-de-Cannes*, id., c. Olcese, passagers.
NICE. ch. à vap. *Vent-Debout*, id., c. Lambert, id.
MENTON. yacht à voiles, *Viking*, angl., c. William, id.
CANNES. b. *Marie*, fr., c. Aune, sable.
MARSEILLE. cutter, *Jeanne-Félix*, id., c. Roux, planches.
NICE. ch. à vap. *Vent-Debout*, id., c. Lambert, passagers.
CANNES. b. *Clairon*, id., c. Etienne, sable.
ST-RAPHAEL. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
CANNES. b. *Divine-Providence*, id., c. Fauchon, id.

Départs du 5 au 12 Mars 1882.

ST-TROPEZ. cutter, *Virgo-des-Anges*, fr., c. Cosso, f. vides.
NICE. yacht à vap. *Chazalie*, angl., c. Kent, passagers.
CANNES. b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sur lest.
ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id.
ID. ch. à vap. *Ville-de-Cannes*, id., c. Olcese, passagers.
NICE. yacht à vap. *Rosalie*, id., c. Donnou, id.
CANNES. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, sur lest.
ID. b. *Divine-Providence*, id., c. Fauchon, id.
ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.
ID. b. *St-Pierre*, id., c. Cantoné, id.
ID. ch. à vap. *Ville-de-Cannes*, id., c. Olcese, passagers.
NICE. ch. à vap. *Vent-Debout*, id., c. Lambert, id.
VILLEFRANCHE. yacht à voiles, *Viking*, angl., c. William, passagers.
CANNES. b. *Marie*, fr., c. Aune, sur lest.
NICE. ch. à vap. *Vent-Debout*, id., c. Lambert, passagers.
CANNES. b. *Clairon*, id., c. Etienne, sur lest.
ST-RAPHAEL. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
CANNES. b. *Divine-Providence*, id., c. Fauchon, id.

TEXTE du n^o 10 du *Moniteur de la Mode* du samedi 11 mars 1882 :

Modes, descriptions des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Revue mondaine, par M^{me} la vicomtesse de RENNEVILLE. — Echos, par BACHAUMONT. — *La Roche qui pleure*, histoire contemporaine, par CH. VALOIS. — Les aquarellistes, par Eusebe LUCAS. — Théâtres, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Correspondance. — Manuel du ménage, par D. des M. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure colorée n^o 1885 C, dessin de Jules David : toilettes de mariage.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Une toilette de ville, fort élégante, dessin de PRÉVAL. Quatre croquis à la plume, représentant un costume anglais pour enfant, robe et chapeau ; une matinée de cachemire avec empiècement brodé, et le dos des toilettes de mariées ; un vide-poche en osier et le détail de ce travail ; un dessous de lampe en satin brodé ; une bande en étamine brodée pour rideau ou tétière ; une dentelle au crochet et deux bordures au point croisé ; une toilette de ville, vue sous deux aspects, dessin de JANET ; deux toilettes de ville, dessin de PECQUEUR.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English spoken.
Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE

Six mois à Paris, six mois à Monaco — Gages parisiens. S'adresser rue Florestine, villa des Lauriers-Roses, au troisième étage.

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX
Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces
Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.
PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE
G. VOIRON.

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine
Visible tous les samedis.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE
APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken
AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de
P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste
Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.
Dépôt : A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
A Marseille, Pharmacie Centrale.
A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

A VENDRE OU A LOUER
MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE
Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	5	761.9	762. »	762.1	762.2	762.1	10.3	12.7	12.1	10. »			
6	60.6	60. »	58.9	59.7	61. »	11. »	13.7	13.5	11.1	10. »	66	SO	beau, qq. nuages
7	64.2	65.8	65.5	66.5	67.4	13.1	16.2	17. »	15.3	14.9	45	calme	très beau
8	70.5	70. »	69.7	69.5	69.7	14.1	16.2	16.5	14. »	14.7	59	id.	id.
9	70.5	70.1	70. »	69.9	70.4	14.7	16.6	16.2	14.9	14.4	61	S O faible	id.
10	72.5	72.2	70. »	69.7	69.9	14. »	15.9	16. »	14.5	14.4	67	calme	id.
11	71. »	70.5	69.3	69.5	69.2	14. »	15.8	15.2	13.5	12.5	82	id.	id.
DATES													
Températures) Maxima												13.2 14.2 18.4 17.4 17.3 17.9 16.5	
extrêmes) Minima												5.3 6.3 8. » 9.5 10.2 10. » 9.6	

Pluie tombée : 0^{mm}